

9 MILLIONS D'ISRAÉLIENS À POIL

LE 3 NOVEMBRE 2011 JEAN MARC MANACH

Alors qu'Israël va lancer son projet de base de données biométriques, à l'image du projet de carte d'identité électronique français, on apprend que le registre de la population des Israéliens était disponible sur le Net.

Le fichier de la population israélienne, comprenant les données personnelles de plus de 9 millions d'Israéliens morts ou vivants, a été disponible sur le Net de 2009 à octobre 2011. Au menu : nom, prénoms, date et lieu de naissance (et, au besoin, de décès ou d'immigration en Israël), âge, sexe, adresse, n° de téléphone, statut marital, noms et prénoms des parents et enfants.

Un employé du ministère des affaires sociales l'avait copié sur son ordinateur personnel en 2006, puis confié à un ami, qui le vendit à un professionnel du commerce des fichiers clients, qui demanda à un informaticien d'en développer un logiciel. Ce dernier, Agron 2006, qui permettait de cartographier les liens familiaux des Israéliens, fut mis à la vente, par téléchargement, sur un site web par un autre informaticien, puis rendu disponible sur les réseaux P2P.

L'information a été **révélée**, la semaine dernière, par l'Israël Law, Information and Technology Authority (ILITA), l'autorité de protection des données personnelles israéliennes, dont l'enquête a conduit à l'arrestation de six suspects, dont le voleur présumé, **Shalom Bilik**, ainsi que Meir Leiver, le responsable du site qui expliquait comment se procurer la base de données, et utiliser le logiciel.

L'ILITA, qui a récupéré 6 terabytes (6 000 Gigabytes) de données, et qui a découvert à cette occasion que **d'autres fichiers avaient eux aussi été volés**, dont une base de données d'enfants adoptés, des données issus des fichiers électoraux, et des données relatives à la sécurité nationale a également mis en ligne deux étonnantes vidéos afin d'expliquer ce qui s'est passé :

Le ministre de la Justice s'est inquiété des risques de fraudes et d'usurpation d'identité qui pourraient en découler. Michael Eitan, ministre de l'amélioration des services publics, a quant à lui **appelé** dans la foulée le gouvernement à abandonner son projet de création d'une base de données biométriques des Israéliens :



De fausses promesses ont été faites quant à la sécurité hermétique de la base de données. Qui pourra nous assurer que des employés mécontents ne distribueront pas nos empreintes digitales et photographies ?

Tout comme le registre de la population, ou n'importe quelle autre base de données, elle sera elle aussi piratée. Ce n'est qu'une question de temps.



Le projet de modernisation des passeports et cartes d'identité, entraînant la création d'une base de données des empreintes digitales et photographies numérisées des Israéliens avait été adopté, mais son lancement, reporté durant deux ans, est **prévu** pour la fin du mois de novembre.

Mais pour Eitan, qui **accuse** le gouvernement de fabriquer une "bombe à retardement" les bases de données biométriques "sont aussi dangereuses qu'une centrale nucléaire : une fuite de données biométriques pourraient causer des dommages irréversibles qui pourraient prendre des décennies à être réparés".

Eitan **plaide à ce titre** pour une utilisation raisonnée des données biométriques (empreintes digitales et photographies numérisées) qui ne devraient être présentes que dans le titre d'identité, afin de s'assurer de celle de son détenteur, et pas centralisées dans une base de données.

Un fichier de 45 millions de "gens honnêtes"

En France, le **projet de carte d'identité électronique**, adopté en seconde lecture ce 3 novembre au Sénat, propose lui aussi de centraliser les données biométriques numérisées (état civil, adresse, taille et couleur des yeux, empreintes digitales, photographie) au sein d'**un fichier de 45 millions de "gens honnêtes"** (selon l'expression employée par le rapporteur).

Mais les sénateurs ont rejeté à une écrasante majorité (**340 des 344 suffrages exprimés**) l'amendement du gouvernement visant à permettre aux policiers d'utiliser le fichier des "gens honnêtes" au motif, résumé par François Pillet, le rapporteur (UMP) de la proposition de loi, qu'ils ne voulaient pas "laisser derrière nous un fichier qui pourra être transformé en outil dangereux et liberticide", et se voir reprocher, à l'avenir, d'avoir identifié le risque, mais de ne pas avoir protégé les générations futures :



Je ne veux pas qu'ils puissent donner mon nom, ou le vôtre, à ce fichier.



Seuls 4 sénateurs UMP, Michel Houel, Jean-René Lecerf, Catherine Procaccia et Catherine Troendle ont suivi la consigne de Claude Guéant, les 127 autres sénateurs UMP votant contre la proposition du gouvernement. Etrangement, Jean-Louis Masson, connu pour vouloir mettre un terme à l'anonymat sur le Net, et Alex Türk, l'ancien président de la CNIL se sont, eux, abstenus.

Dans la foulée, les sénateurs ont également adopté un **article** précisant que le fichier ne comportera pas de "dispositif de reconnaissance faciale à partir des images numérisées du visage qui y sont enregistrées". La proposition de loi devra désormais être adoptée en deuxième lecture par les députés.

A l'Assemblée, le gouvernement avait proposé de permettre aux policiers de s'en servir "hors de toute réquisition judiciaire"... et alors même que le Conseil d'État, la CNIL et la Cour européenne des droits de l'homme se sont d'ores et déjà prononcés contre ce type de fichier biométrique généralisé de personnes innocentes de tout crime ou délit.

Voir aussi les deux autres volets de mon enquête sur le lobby qui pousse à l'adoption de ce projet de loi, les leaders mondiaux des empreintes digitales et des titres d'identité sécurisés étant français :

Vers un fichage généralisé des "gens honnêtes"

Morpho, n°1 mondial de l'empreinte digitale

Fichons bien, fichons français

HOLLY

le 4 novembre 2011 - 0:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bravo JM pour cet article. Je ne comprend pas que cette loi passée en catimini, avec 11 députés seulement, a pu être adoptée par le Sénat...

La preuve par A+B que nos élus ne nous représentent pas...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANONYMOUSSE42

le 7 novembre 2011 - 14:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Enfin de l'information!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JIM WILLING

le 15 novembre 2011 - 12:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



TOUT peut être piraté. En tant que victime d'usurpation d'identité, avec tous mes comptes bancaires bloqués en 2010 (et des procédures en cours me visant), je suis bien placé pour le savoir. Heureusement, je ne suis pas dénué de ressources... J'ai mis un an, avec mon réseau, à mettre au point un certain nombre de contremesures préventives et dissuasives. Nous comptons en faire bénéficier nos compagnons d'infortune en créant un blog dédié à cet effet. Quand les "gens honnêtes" en sont réduits à devenir des "black hats" pour se défendre et rétablir l'équité, ça risque de barder à tous les étages ! C'en est même jubilatoire. Bravo à JMM pour avoir ouvert ce débat dans la sphère francophone. Le jour où tous les escrocs et leurs méfaits seront exposés au grand jour par notre méthode volontariste et ludique de "crowdsourcing", ils mordront la poussière. Définitivement. Haha !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

10 pings

A qui profite le fichier des « gens honnêtes » ? | BUG BROTHER le 3 novembre 2011 - 17:44

[...] On vient ainsi d'apprendre que le registre national de la population israélienne, fichier comportant les données personnelles de 9 millions d'Israéliens morts ou vivants, avait été volé par un employé du gouvernement, confié à un marchand de données personnelles, qui avait demandé à un informaticien d'en développer un logiciel, que l'on pouvait télécharger sur le Net, depuis deux ans. [...]

Plus de fichiers = plus de fuites | BUG BROTHER le 10 novembre 2011 - 8:48

*[...] ABSENTS ! * Il y a quelques jours, Israël s'est « rendu compte » que les données privées de 9 millions de ses citoyens circulaient sur internet. Plus de fichiers = Plus de [...]*

Notre visage : l'enjeu biométrique de demain | Carnet de notes le 14 novembre 2011 - 11:06

[...] encore ça à la fuite de la base de données d'informations personnelles de millions d'israéliens qui a eu lieu ces jours ci et prévoyez qu'à terme n'importe quel intérêt privé [...]

En Finlande, 495 000 adresses e-mail piratées et publiées sur le Net « sw1ngc le 15 novembre 2011 - 19:34

[...] fuite de données concernant de simples citoyens fait écho à celle révélée il y a quelques semaines, qui concernait 9 millions [...]

DETournement DES DONNEES DE L'UMP : QUAND LE PIRATAGE DEVIENT UN

MOYEN D'EXPRESSION le 1 décembre 2011 - 15:46

[...] En cela DOX UMP nous met en garde, « Plus de fichiers = Plus de fuites », et ce ne sont pas les Israéliens et leur 9 millions de données détournées qui diront le contraire. Ces actualités montrent les dangers d'un tout informatique et des [...]

Faible de sécurité dans un site Internet des jeunes de l'UMP « Bienvenue sur le site des L1 Droit Unité C de la Faculté de Nancy le 2 décembre 2011 - 15:41

[...] Israël a précédé la France dans ce domaine et a d'ores et déjà pu expérimenter les risques d'un tel choix politique. « Le fichier de la population israélienne, comprenant les données personnelles de plus de 9 millions d'Israéliens morts ou vivants, a été disponible sur le Net de 2009 à octobre 2011 » relatait Owni dans un récent article. [...]

Le Petit Monde Cozillon » La future carte d'identité biométrique entre en vigueur au 1er Janvier 2012 le 15 décembre 2011 - 18:45

[...] Israël, un registre national comportant les données personnelles de 9 millions d'habitants a circulé [...]

LA FUTURA CARTA DI IDENTITÀ BIOMETRICA « L'impero cadente le 2 janvier 2012 - 16:25

[...] Israele un archivio nazionale contenente i dati personali di nove milioni di persone ha fatto per due anni il giro di Internet, [...]

La futura carta d'identità biometrica tra schedatura generalizzata e lucrosi affari le 3 janvier 2012 - 21:23

[...] Israele un archivio nazionale contenente i dati personali di nove milioni di persone ha fatto per due anni il giro di [...]

Biométrie contre usurpation d'identité: solution ou piège ? | JurilexBlog le 17 février 2012 - 19:32

[...] Israël, un registre national comportant les données personnelles de 9 millions d'habitants a ainsi circulé pendant deux ans [...]